

LIGNES DIRECTRICES

# 1 Domaines et instruments de soutien

## 1.1 LA FONDATION IKEA SUISSE TRAVAILLE DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

|              |   |
|--------------|---|
| ARCHITECTURE | Architecture<br>Architecture intérieure<br>Architecture paysagère<br>Urbanisme et aménagement du territoire |
| DESIGN       | Conception de meubles et de luminaires<br>Design produits<br>Design textile<br>Scénographie                 |
| ARTISANAT    | Bijoux<br>Céramique<br>Poterie et verrerie<br>Textiles  |

## 1.2 INSTRUMENTS DE SOUTIEN

- Bourses
- Contributions à des projets et ouvrages
- Contribution à des manifestations et institutions
- Stage au siège d'IKEA (IoS) à Älmhult

## 1.3 LES PROJETS ET FORMATS QUE LA FONDATION IKEA SUISSE SOUTIENT DANS LES DOMAINES SUSMENTONNÉS SONT LES SUIVANTS:

- Bourses (pour les formations continues à l'étranger et uniquement au niveau master ou équivalent)
- Contributions à des projets et à des œuvres pour des prototypes et le développement de produits (uniquement dans les domaines du design et de l'artisanat d'art)
- Concours et prix (ne sont soutenus que si le programme du concours est établi par des professionnels et si les produits ou les résultats sont jugés par des experts)
- Manifestations, ateliers et séries de conférences (qui s'adressent explicitement aux personnes en formation ou leur offrent une plate-forme)
- Présentations de produits, collections ou ouvrages (aux salons nationaux et internationaux destinés au grand public)
- Summer Schools, voyages d'études ou de séminaires (uniquement s'ils sont initiés par les étudiants eux-mêmes)

LIGNES DIRECTRICES

## 2 NE sont PAS soutenus ... :

2.1

### LES PROJETS OU ACTIVITÉS SUIVANTS NE SONT PAS SOUTENUS:

- Construction, acquisition ou rénovation de biens immobiliers, d'installations ou de machines
- Collections de mode
- Curating
- Modèles d'architecture, modèles d'urbanisme ou d'aménagement du territoire
- Objets individuels conçus et/ou vendus en tant que pièces uniques
- Préparation et production de publications et de supports de communication de tout type
- Production de séries destinées exclusivement à la vente
- Projets de Bachelor (thèses ou mémoires de fin d'études)
- Projets universitaires tels que séminaires, réunions, symposiums ou festivals
- Projets d'ameublement, aménagement intérieur
- Projets mettant l'accent sur les aspects sociaux ou commerciaux
- Réorientation professionnelle, reconversion
- Rétrospectives ou projets axés sur la protection du patrimoine culturel
- Stages effectués pendant ou après une formation de bachelier
- Thèses de doctorat et autres projets de recherche académique

La Fondation Ikea Suisse n'adhère à aucune association ou fédération.

2.2

### LES DOMAINES SUIVANTS NE SONT PAS PRIS EN COMPTE:

- Conception de mode
- Conception de jeux et d'interaction
- Conception de communication et médias, présentation visuelle
- Danse et théâtre
- Gestion de la culture et du design
- Marketing
- Musique
- Peinture et art pictural
- Photographie ainsi que projets de films et vidéos

LIGNES DIRECTRICES

3

# Indications sur le contenu des demandes

---

En plus de son CV et de son bref portfolio, la personne qui soumet la demande doit obligatoirement inclure les informations ci-dessous dans son dossier.

---

Toutes les demandes doivent comporter un budget et indiquer le montant demandé à la Fondation Ikea Suisse.

---

Il faut également indiquer si des demandes sont/ont été déposées auprès d'autres fondations/institutions et, si oui, lesquelles.

---

Le formulaire de demande (voir PDF sur le site web) doit en outre être rempli et joint à la demande.

---

3.1

## BOURSE

- Durée de la formation (nombre de semestres, calendrier) et année d'obtention du diplôme
- Coûts de la vie attendus et estimés de manière réaliste (loyer, vêtements, nourriture, frais de voyage, assurances, frais de communication tels que téléphone portable et Internet, argent de poche, etc.)
- Nom de l'institut et du domaine d'études ou de spécialisation choisi
- Estimation du coût des livres et des dépenses pour les projets scolaires, etc.
- Frais de scolarité par semestre/coût total des frais à transférer

3.2

## CONTRIBUTION À DES OUVRAGES ET PROJETS

Les demandes de financement de prototypes ou les demandes de contributions à des œuvres ou à des projets doivent être accompagnées d'un plan de financement. Il se compose des dépenses budgétées (besoins financiers) ET indique également les ressources destinées à couvrir ces dépenses. Dans tous les cas, un apport personnel raisonnable (fonds privés ou temps investi dans le projet) est également attendu:

- Liste de l'origine des fonds (comment les coûts encourus seront-ils couverts ?)
- Coûts détaillés des matériaux et coûts de production
- Prestations personnelles (fournies en heures et/ou couvertes par des fonds privés)
- Coûts totaux
- Coûts de planification et d'administration du projet

3.3

## CONTRIBUTIONS À DES MANIFESTATIONS OU INSTITUTIONS

- Liste de l'origine des fonds (plan de financement, indication des éventuels prix d'entrée, etc.)
- Durée et programme précis de l'événement (calendrier)
- Coûts détaillés de l'événement (location, honoraires ou cachets, technique, charges administratives, coûts de communication et de marketing, salaires, etc.)
- Prestations personnelles (fournies en heures et/ou couvertes par des fonds privés)
- Coûts totaux de la manifestation

LIGNES DIRECTRICES

# 4 Restrictions / Critères d'exclusion

## 4.1 LIMITES D'ÂGE

L'objectif principal de la Fondation Ikea Suisse est de promouvoir les jeunes talents. C'est pourquoi elle fixe les limites d'âge suivantes pour le dépôt des demandes :

- Bourses d'études : au moment du dépôt de la demande, les candidat·e·s ne doivent pas avoir atteint l'âge de 28 ans.
- Projets ou contributions à une œuvre : les demandes peuvent être déposées jusqu'à sept ans après l'obtention du diplôme de bachelor. En outre, les candidat·e·s ne doivent pas être âgé·e·s de plus de 35 ans au moment du dépôt de la demande.
- Stage au siège d'IKEA : les candidat·e·s ne doivent pas être âgé·e·s de plus de 32 ans au moment du dépôt de la demande.
- Événements et institutions : aucune limite d'âge ne s'applique à la personne déposant la demande. La condition est toutefois que l'événement s'adresse au public cible de la fondation ou lui offre la possibilité d'y présenter son travail.

## 4.2 LIEN AVEC LA SUISSE

- La Fondation Ikea Suisse ne prend en considération que les demandes dont les auteur·e·s résident en Suisse ou peuvent démontrer un lien étroit avec la Suisse. Ce lien est notamment établi lorsque la formation professionnelle antérieure (par exemple un bachelor entièrement effectué en Suisse ou une formation équivalente) a été suivie en Suisse ou que la personne y a eu son principal lieu de vie.
- Les candidat·e·s de nationalité étrangère ne peuvent déposer une demande qu'après avoir obtenu un diplôme de bachelor entièrement effectué en Suisse (séjour minimum de trois ans en Suisse).

## 4.3 BOURSES POUR LES ÉTUDES DE NIVEAU MASTER

- Les demandes de bourses doivent impérativement être déposées selon le calendrier suivant : pour les programmes débutant à l'automne, la demande doit être soumise au plus tard le 1er avril ; pour les programmes débutant en février, la date limite est le 1er août. Les candidat·e·s sont informé·e·s du résultat dans un délai de trois mois après le dépôt de leur demande. Les bourses ne sont versées qu'après présentation du certificat d'immatriculation.
- Les demandes déposées en cours de semestre et concernant une année d'études déjà entamée ne sont pas prises en considération.
- Dès le début du master, il n'est plus possible de déposer une demande de bourse pour cette formation.

## 4.4 STAGES

- Les stages effectués pendant ou après un bachelor ne sont pas soutenus. Le soutien de stages n'est envisagé que pendant ou à la suite d'un master.
- Le stage doit impérativement avoir lieu à l'étranger. Les stages effectués en Suisse ne sont pas pris en charge.
- Le stage doit être limité à une durée maximale d'un an (aucune durée inférieure à six mois n'est acceptée).

## LIGNES DIRECTRICES

### 4.5 AU MAXIMUM TROIS SOUTIENS

#### 4.5.1 Principe

Les personnes individuelles, collectifs de design et institutions (telles qu'associations ou fédérations) peuvent bénéficier au total de trois soutiens au maximum.

#### 4.5.2 Exceptions

- Projets dans le domaine du design de produits : lorsqu'il s'agit d'un projet en cours, une quatrième contribution peut être envisagée, à condition que le projet soit dans sa phase finale avant la mise sur le marché.
- Plateformes de design ou associations : ces structures peuvent être soutenues de manière continue si leur mission est de rendre le design, l'architecture ou l'innovation artisanale accessibles à un large public et si elles remplissent une fonction éducative.

### 4.6 SEMESTRES À L'ÉTRANGER

- Les semestres à l'étranger effectués durant un bachelor ne sont pas soutenus.
- Pour déposer une demande de bourse pour un semestre à l'étranger, la personne doit être immatriculée dans une haute école en Suisse et suivre un programme de master.
- Les candidat·e·s de nationalité étrangère doivent avoir vécu ou étudié en Suisse pendant au moins trois ans avant de pouvoir déposer une telle demande (preuve obligatoire, par exemple par un diplôme de bachelor obtenu dans une haute école suisse ou un permis de séjour).

### 4.7 AUCUN FINANCEMENT RÉTROACTIF

- Les projets ou événements ayant déjà débuté ou étant déjà réalisés au moment du dépôt de la demande ne sont pas pris en considération. Dans tous les cas, la demande doit être déposée au moins quatre mois avant le début prévu de la mise en œuvre ou de la réalisation du projet.